FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Rapport annuel d'activités
Volet 2 – Développement territorial &
Volet 3 - Vitalisation

1er avril 2025 au 31 mars 2026

www.mrccharlevoixest.ca

Adopté le 30 juin 2026








MOT DU PRÉFET

C'est avec un grand intérêt que je vous présente le rapport d'activités 2025-2026 du Fonds régions ruralité, pour le volet 2 – Développement territorial et le volet 3 – Vitalisation.

Ce rapport témoigne de l'engagement de notre MRC à soutenir le dynamisme de nos communautés et à favoriser un développement harmonieux, innovant et durable de notre territoire. Grâce à la mobilisation des partenaires locaux, des municipalités et des acteurs socioéconomiques, ces programmes continuent de jouer un rôle déterminant dans la réalisation de projets structurants et porteurs pour notre population.

Le volet 2, consacré au développement territorial, illustre l'importance d'appuyer des initiatives qui renforcent l'attractivité et la vitalité de nos milieux de vie. Les projets soutenus cette année démontrent la créativité et l'esprit entrepreneurial qui animent notre région.

Quand au volet 3, dédié à la vitalisation, il constitue un levier essentiel pour répondre aux défis particuliers de certaines communautés. Il contribue à stimuler leur développement, à freiner le déclin et à favoriser l'émergence de nouvelles opportunités pour les citoyens et les entreprises.

Au nom du conseil de le MRC, je tiens à remercier tous les partenaires, les promoteurs et citoyens qui, par leur engagement, contribuent à la réussite de ces initiatives.

En parcourant ce rapport, vous constaterez les retombées concrètes que le Fonds régions et ruralité a permis de réaliser sur notre territoire.

Je vous souhaite bonne lecture!



Michel Couturier
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est
Maire de la Ville de La Malbaie

MISE EN CONTEXTE

Le 20 avril 2026, la MRC de Charlevoix-Est a renouvelé l'entente avec le Secrétariat à la Capitale-Nationale et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) relativement au Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2 – Développement territorial et volet 3 – Soutien à la vitalisation. Ce fonds a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional.

La ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale a délégué, à la MRC, la gestion d'une somme de 1 168 704 $ pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

Afin de s'assurer de la meilleure utilisation des aides financières disponibles, la MRC de Charlevoix-Est a adopté les politiques d'investissement suivantes :

- Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;
- Politique de soutien aux entreprises;
- Politique du Fonds de vitalisation.

Ce rapport d'activités couvre la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026 en faisant état de l'utilisation des sommes du Fonds régions et ruralité. Ce rapport sera mis en ligne sur le site Internet de la MRC, au bénéfice de la population.

PRIORITÉS ANNUELLES DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ 2025-2026

Dans le cadre de l'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR), la MRC de Charlevoix-Est a déterminé ses priorités annuelles d'intervention. Ces éléments servent de base pour la priorisation des projets et des initiatives soutenues par la MRC à même ce fonds. La MRC de Charlevoix-Est a adopté le 26 août 2025 les six priorités suivantes :

1	La mise en œuvre du schéma d'aménagement et de développement et du schéma de couverture de risque en sécurité incendie
2	La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise
3	Le financement de projets structurants pour améliorer les milieux de vie et pour dynamiser l'activité économique
4	L'établissement et le financement de la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement
5	Le soutien au développement rural
6	Le soutien à la vitalisation

BILAN DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – VOLET 2 (DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL) DU 1ER AVRIL 2025 AU 31 MARS 2026

REVENUS	MONTANT
Enveloppe FRR V2 – Développement territorial 2025-2026	1 168 704 $
Intérêts générés du 1er avril 2025 au 31 mars 2026	0 $
Total des revenus	**1 168 704 $**

DÉPENSES	MONTANT
Dépenses de mise en œuvre du cadre d'intervention	324 573 $
Soutien aux projets • Soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie (138 236 $) • Soutien aux entreprises (25 942 $)	164 178 $
Entente de développement sectoriel	19 944 $
Dépenses d'administration	216 366 $
Total des dépenses	**725 061 $**

Fonds disponibles pour l'année subséquente	443 643 $

Le solde de 443 643 $, constitué d'un montant de 121 323 $ réservé pour le soutien aux entreprises ainsi qu'un montant de 322 320 $ réservé pour le soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie sera investi au cours de l'année 2026-2027.

DÉPENSES LIÉES À L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'INTERVENTION CONTRIBUTIONS POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2025 AU 31 MARS 2026

Nom du bénéficiaire	Priorité d'intervention	Description du projet	Montant versé
MRC de Charlevoix-Est	2	Promouvoir l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise.	111 212 $
MRC de Charlevoix-Est	1	Mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie.	65 088 $
MRC de Charlevoix-Est	1	Mise en œuvre du schéma d'aménagement.	65 087 $
MRC de Charlevoix-Est	5	Appuyer le dynamisme culturel du territoire pour mettre en valeur son patrimoine et sa richesse culturelle.	30 040 $
MRC de Charlevoix-Est	5	Mise en place du projet de Municipalité amie des aînés (MADA).	40 146 $
MRC de Charlevoix-Est	5	Responsable des opérations de l'Aéroport de Charlevoix.	13 000 $
Total			**324 573 $**

SOUTIEN AUX PROJETS

CONTRIBUTIONS POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2025 AU 31 MARS 2026

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS AMÉLIORANT LES MILIEUX DE VIE

Nom du bénéficiaire	Priorité d'intervention	Description du projet	Coût total du projet	Montant engagé	Montant versé
Tourisme Charlevoix	4	L'entente de développement touristique et événementiel de Charlevoix a permis en 2025-2026 de soutenir plusieurs événements majeurs dans la région, soient Les Grands rendez-vous cyclistes de Charlevoix, le Festival International du Domaine Forget, l'Ultra-Trail Harricana du Canada, le Triathlon de Charlevoix, La Malbaie en Fête, le Festival ComédieHa!, le Rallye de Charlevoix, le Challenge du curling Desjardins et la Virée Nordique de Charlevoix.	4 738 361 $	72 500 $	56 550 $
Pôle d'économie sociale	4	Mise en œuvre du Plan d'action sur le développement de l'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale et de la MRC.	6 000 $	6 000 $	6 000 $
MRC de Charlevoix-Est	4	Mise en œuvre du plan d'action en immigration visant l'attraction, l'intégration, l'établissement durable et la pleine participation, en français, des personnes issues de l'immigration et des autres communautés ethnoculturelles sur son territoire.	235 133 $	31 200 $	31 200 $
Club Les Aventuriers de Charlevoix inc.	3	Achat du terrain 21 dans le nouveau développement domiciliaire du secteur du friche dans la ville de Clermont.	68 000 $	10 000 $	7 500 $
Municipalité de Saint-Siméon	3	Implantation et améliorations des pistes de ski de fond.	23 170 $	18 536 $	13 902 $
Total			**5 070 664 $**	**138 236 $**	**115 152 $**

SOUTIEN AUX PROJETS

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), la MRC de Charlevoix-Est a décidé d'affecter une somme de 147 265 $ en soutien aux entreprises pour l'année 2025-2026.

La politique de soutien aux entreprises de la MRC de Charlevoix-Est vise à soutenir financièrement les entreprises, qu'elles soient nouvelles ou existantes, afin de créer et de maintenir des emplois sur le territoire de la MRC.

Chaque décision est analysée par le comité d'investissement commun composé des membres suivants, nommés par la MRC de Charlevoix-Est, à la suite de la recommandation du conseil des maires :

- Un(e) représentant(e) de la MRC de Charlevoix-Est;
- Un(e) représentant(e) du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ);
- Un(e) représentant(e) de Desjardins;
- Trois représentant(e)s du milieu des affaires et issus de l'entreprise privée;
- Un membre de la communauté;
- Au moins une personne-ressource représentant Mission développement Charlevoix (MDC);
- Au moins une personne-ressource du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Le comité recommande les investissements qui sont par la suite entérinés par le conseil des maires.

SOUTIEN AUX PROJETS

CONTRIBUTIONS POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2025 AU 31 MARS 2026

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Nom du bénéficiaire	Priorité d'intervention	Description du projet	Coût total du projet	Montant engagé	Montant versé
CF Charlevoix	2	Campagne de sociofinancement avec La Ruche.	4 128 $	942 $	942 $
Miellerie Polynectar inc.	2	Construction du bâtiment principal.	572 874 $	25 000 $	18 750 $
Total			**577 002 $**	**25 942 $**	**19 692 $**

SOUTIEN AUX PROJETS

CONTRIBUTIONS POUR LA PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2025 AU 31 MARS 2026

ENTENTES SECTORIELLES

Nom du bénéficiaire	Priorité d'intervention	Description du projet	Coût total du projet	Montant engagé	Montant versé
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	4	Entente triennale pour la mise en œuvre du plan d'action relativement à la stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale 2025-2028.	847 292 $	17 379 $	13 903 $
Développement Côte-de-Beaupré	4	Entente dans le cadre de l'Espace PME innovation de la Capitale-Nationale 2025-2027.	675 000 $	2 565 $	2 565 $
Total			**1 522 292 $**	**19 944 $**	**16 468 $**

BILAN DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – VOLET 3 (VITALISATION) DU 1ER AVRIL 2025 AU 31 MARS 2026

REVENUS	MONTANT
Enveloppe FRR V3 – Vitalisation 2025-2026	180 568 $
Intérêts générés du 1er avril 2025 au 31 mars 2026	0 $
Total des revenus	**180 568 $**

DÉPENSES	MONTANT
Dépenses liées à la planification de projets	0 $
Dépenses liées à la réalisation de projets	0 $
Dépenses liées aux frais d'administration	9 028 $
Total des dépenses	**9 028 $**

Fonds disponibles pour l'année subséquente	171 540 $

Le solde de 171 540 $, constitué d'un montant réservé pour la réalisation de projets sera investi au cours de l'année 2026-2027.

DÉPENSES LIÉES À LA PLANIFICATION DE PROJETS

Pour l'année 2025-2026, aucune dépense n'a été réalisé dans le cadre du Fonds régions et ruralité, volet 3 – Vitalisation.

DÉPENSES LIÉES À LA RÉALISATION DE PROJETS

Pour l'année 2025-2026, aucune dépense n'a été réalisé dans le cadre du Fonds régions et ruralité, volet 3 – Vitalisation.

DÉPENSES LIÉES AUX FRAIS D'ADMINISTRATION

Le tableau ci-dessous représente les dépenses liées aux frais d'administration de l'entente.

DESCRIPTION	MONTANT
Salaires et avantages sociaux	4 028 $
Location d'espace de bureau	3 000 $
Téléphone, internet et poste	2 000 $
Total des dépenses	**9 028 $**

CONCLUSION

Grâce au soutien financier gouvernemental du Fonds régions et ruralité, la MRC de Charlevoix-Est a mis en œuvre des actions ou des projets dans plusieurs champs d'intervention qui relèvent de ses compétences.

Ce rapport d'activités du Fonds régions et ruralité de la MRC de Charlevoix-Est a été présenté et adopté par le conseil des maires le 30 juin 2026, document qui est disponible pour les citoyens et citoyennes notamment par l'entremise du site Internet de la MRC (www.mrccharlevoixest.ca).